

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12292**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien bâtiment basse consommation (BBC)

Nouvel intitulé : Technicien bâtiment basse consommation - Technicien BBC

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT)
de la Drôme

Le Président de la CCI

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien ou la technicienne "bâtiment basse consommation" exerce les activités suivantes :

- * Planification et organisation du chantier en respectant les principes du développement durable
- * Réalisation d'une enveloppe étanche et isolée en utilisant des matériaux à faible impact environnemental
- * Réalisation des espaces nécessaires à l'intégration des différents équipements techniques et réseaux

Les capacités attestées sont :

Planification et organisation d'un chantier en respectant les principes du développement durable

- * il lit et exploite un plan d'architecture
- * il participe à l'organisation de son chantier respectueux de l'environnement
- * il identifie les paramètres permettant d'obtenir la meilleure performance thermique

Réalisation de l'isolation et de l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment en construction neuve et en rénovation et de l'isolation thermique et phonique complémentaire de l'enveloppe structurelle du bâtiment intégrant l'étanchéité à l'air et à l'eau, construction de l'enveloppe structurelle du bâtiment traitant les ponts thermiques et l'étanchéité à l'eau

* il réalise l'isolation, l'étanchéité et la structure d'une fondation et soubassement en fonction de la nature du sol et de la performance énergétique attendue

* il réalise l'isolation, l'étanchéité et la structure d'une dalle en fonction de la nature du sol et de la performance énergétique attendue

* il réalise la continuité de l'isolation et de l'étanchéité à l'air des liaisons structurelles du bâtiment

* il réalise l'étanchéité et l'isolation spécifique à l'articulation des structures dites à isolation répartie

* il réalise l'isolation et l'étanchéité extérieure à l'eau d'un mur conventionnel neuf ou en rénovation en fonction de la performance énergétique attendue

* il réalise l'isolation et l'étanchéité à l'air par l'intérieur d'un mur conventionnel neuf ou à rénover en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement et en fonction de la performance énergétique attendue

* il réalise l'isolation et l'étanchéité d'un mur à ossature bois en utilisant les bottes de paille

* il réalise l'isolation et l'étanchéité d'un mur à ossature bois en utilisant un mortier de chanvre et chaux

* il réalise l'isolation et l'étanchéité d'un mur à ossature bois contreventé par panneaux en utilisant un isolant en vrac insufflé

* il réalise l'intégration d'une menuiserie extérieure bois en fonction de la nature du support

* il réalise l'isolation et l'étanchéité à l'air des toitures bois en utilisant un mortier chanvre et chaux et en fonction de la performance énergétique attendue

* il réalise l'isolation et l'étanchéité à l'air des toitures bois en utilisant des bottes de pailleil réalise l'isolation et l'étanchéité à l'air des toitures bois en utilisant un isolant en vrac et en fonction de la performance énergétique attendue

Prévision et réalisation des espaces nécessaires à l'intégration des différents équipements techniques

* il réalise les espaces nécessaires à l'intégration des énergies renouvelables

* il réalise les espaces nécessaires à l'intégration des appareils de domotique

* il réalise les espaces nécessaires à l'intégration des différents systèmes de chauffage

* il réalise les espaces nécessaires à l'intégration des réseaux électriques et d'eau

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment : et plus particulièrement le secteur de gros oeuvre lié à l'enveloppe du bâtiment

Dans le Privé :

Personnel de chantier selon la classification des emplois des ETAM du bâtiment – guide « l'employeur FB » - Niveau C/ETAM

Technicien du bâtiment selon la classification des emplois des ETAM du bâtiment – guide « l'employeur FB » - Niveau C/ (ETAM : employés, Techniciens et Agents de Maîtrise)

Chef d'entreprise dans le bâtiment

Dans le secteur Public : Les emplois visés par le Technicien BBC au sein de la fonction publique territoriale, sont identifiés dans la catégorie :
 Contrôleur territorial de travaux – catégorie B (indice 298)

Conseiller en énergie du bâtiment

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1604 : Montage d'agencements

F1613 : Travaux d'étanchéité et d'isolation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Trois blocs de compétences composent la certification

- * Planification et organisation d'un chantier en respectant les principes du développement durable
- * isolation et étanchéité de l'enveloppe du bâtiment en construction neuve et en rénovation
- * Prévision et réalisation des espaces nécessaires à l'intégration des différents équipements techniques

Par la voie de la formation Continue : Validation Totale

Contrôle en cours de formation, Tests écrits, Mise en situation et Entretien d'explicitation.

Par la voie de la VAE : sur dossier décrivant l'expérience professionnelle et entretien avec le Jury. La validation partielle s'appuie sur les trois blocs de compétences. En cas de validation partielle, proposition de parcours formatif individualisé pour préparer les unités manquantes.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Président : Chef d'entreprise Membres : 2 formateurs, 3 professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Président : Chef d'entreprise Membres : 2 formateurs, 3 professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		Présidence assurée par un professionnel Directeur Formation CCI/NEOPOLIS 1 Formateur CCI/NEOPOLIS 2 PROFESSIONNELS (1 représentant employeur et 1 représentant des salariés) dont un assure la présidence du Jury 1 consultant thermicien du bâtiment indépendant

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé Technicien bâtiment basse consommation (BBC) avec effet au 01 juin 2008, jusqu'au 12 mai 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 10 certifiés par an

Autres sources d'information :

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DROME

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de la Drôme : Auvergne Rhône-Alpes - Drôme (26) [VALENCE]

CCI - INEED VALENCE

1 Rue Marc Seguin

26300 ALIXAN

Tél : 04 75 78 67 35

neopolis@drome.cci.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Technicien bâtiment basse consommation - Technicien BBC